

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 OCTOBRE 2022

L'an **deux mil vingt deux**, le **04 octobre**, à **vingt heure trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de **St-AMAND-DE-COLY** sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **28 septembre 2022**

Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : **16**, Votants : **19**.

PRÉSENTS :

M. BREUIL J-L., M. CESSAC J-B., M. DEMONEIN J-M., M. GEOFFROID V., Mme LAJUGIE Y., M. VALADE R., M. NOUET M., M. BARCONNIERE D., M. DELPIT G., Mme RENAUDIE N., DELPIT M., MAGNE A-P., M. HAMELIN J., Mme LASSERRE M., Mme ROULLAND-BERTHELOT S., Mme CHASSAIGNE E.

EXCUSÉ(E)S: M. BARJOT V. , Mme DEVIDO Marie-Pierre, Mme LAJOINIE Sandra

M. BARJOT Vincent a donné procuration à M. DELPIT Guillaume ; Mme DE VIDO Marie-Pierre a donné procuration à M. DELPIT, Mme LAJOINIE Sandra a donné procuration à M. GEOFFROID Vincent.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **Mme BERTHELOT-ROULLAND** est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1/Personnel communal

2/Travaux :

- Travaux de l'école : devis de ferronnerie
- Point travaux de voirie
- Aménagement du Troisième Lieu
- Travaux église : avenant TC5
- Divers travaux dans les bâtiments communaux et logements.

3/Annexe Gardette : installation du coutelier et mise à disposition des chambres pour Semevol / projet de résidence d'artistes.

4/Lotissement Le petit Bos à Mortefond

5/Domaine de Saint-Amand

6/Actualités partenariat avec l'EPF

7/Demande de mise à disposition de la salle de convivialité pour une activité de massage

8/Projet de C.Art.Thé.Sien pour la saison hivernale

9/Redevance incitative / point sur les échanges avec le SMD3

10/Projet de convention de mise à disposition de potager à l'association Ecocycle

11/Compte-rendu de la rencontre avec deux maraîchers (projet d'installation à Coly)

- 12/Délibération pour le reversement d'une partie de la taxe d'aménagement à la CCVH
- 13/Point sur le transport scolaire
- 14/Calendrier des commissions municipales
- 15/Point sur les saveurs de l'automne
- 16/Divers

Les sujets programmés à l'ordre du jour seront abordés dans le désordre.

Lecture du Procès-verbal du 24/08/2022, approuvé à l'unanimité.

1/ Point personnel

Un agent technique est en arrêt maladie, une opération étant à prévoir, il sera absent pour une période assez longue. Une proposition a été faite aux agents techniques présents afin de leur répartir les heures de l'agent arrêté, payées en heures complémentaires.

La Sous-préfète et la presse locale doivent venir pour la signature de la charte d'engagement VTA (Volontariat Territorial en Administration) dont un agent est bénéficiaire.

2/Point sur les travaux

✓ voirie

Revoir M. SOULETTE Arnaud, responsable technique à la CCVH à propos de la route qui descend après le cimetière de St Amand.

Côté Drouille : Des points à revoir. Michel DELPIT se charge d'appeler la Société BONASSIE qui a effectué les travaux.

Les ralentisseurs et le point à temps restent à faire.

Débroussaillage trop fort : à améliorer la prochaine fois.

✓ Logements communaux :

Logement Barrière (St-Amand) : les nombreux travaux ont été effectués.

Logement Pagnon (Coly) : à repeindre pour remettre en location.

✓ Aménagement Troisième Lieu

Rendez-vous sur place le 11 octobre à 18h30.

✓ Travaux de l'école

Devis de ferronnerie :

LAGORCE : 11.916€ TTC

SARL DM METTALLERIE : 12.000€ TTC ;

Le Conseil Municipal retient le devis de M. LAGORCE à l'unanimité.

✓ Travaux église TC5

Dossier en cours avec les assurances.

3/Annexe Gardette

Le coutelier est en place au rez-de-chaussée.

L'étage est mis à la disposition actuellement pour un chantier organisé par SEMEVOL.

Un planning de réservation est établi pour des résidences d'artistes.

4/Point lotissement Le Petit Bos :

Signature ce jour chez le notaire pour le lot n°7 (acquéreurs Mme GRAND et M. RICHES)
Rendez-vous demain sur place avec Mme ZAMMIT intéressée par le lot n°12.

5/Domaine Saint-Amand

Retours très positifs de la réunion de présentation du Domaine Saint-Amand.
Envisager la régulation du trafic routier. Pas de problème de ressource d'eau.

6/Demandes de location du séchoir et de la salle de convivialité.

À titre professionnel, nous avons eu trois demandes de location de salle.
Ecocycle et C.Art.Thé.Sien pour le séchoir, de manière occasionnelle. Le tarif professionnel sera appliqué.
Mme LAYEC pour la salle de convivialité afin d'y installer son cabinet de massage. Utilisation tous les jours de la semaine sauf le mercredi. Se renseigner pour les mesures à prendre, établir une convention.

7/Projet de convention de mise à disposition de potager à l'association Ecocycle

Lecture de la convention proposée par Ecocycle pour la mise à disposition des potagers communaux.
Des corrections sont à apporter.

8/Compte rendu des rencontres de deux maraîchers

Le projet aurait lieu sur les terres de M. LACOMBE à Coly. Réfléchir à un point de vente.

9/ Redevance incitative – point sur les échanges avec le SMD3

Compte tenu d'éléments manquants, la mise en place de la redevance incitative est reportée.
Prendre une délibération pour intégrer Coly au Sictom du Périgord Noir.
Revoir le SICTOM pour les poubelles de Coly.

10/Délibération pour le reversement d'une partie de la taxe d'aménagement à la CCVH

Depuis la mise en place du PLUI, une taxe d'aménagement de 1% a été votée.
Il y a lieu de prendre une délibération pour le reversement d'une partie de cette taxe à la CCVH. Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de reverser 5% sur les 1%.

11/Eclairage public

Compte tenu de la forte hausse des tarifs d'électricité, le Maire propose de délibérer afin de modifier les horaires de l'éclairage public de St Amand de Coly à l'instar de Coly.
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réduire les horaires d'éclairage public de 22h à 6h30.

12/Point sur le transport scolaire

Le bus de 22 places étant disponible, voir pour le louer au transport Cheze.

13/Divers

La félibrée se déroulera sur Montignac. La commune de Montignac demande des référents sur chaque commune. JM. DEMONEIN, V. GEOFFROID et Michel DELPIT seront les interlocuteurs.

Les Saveurs de l'automne : réunion des associations programmée mercredi 05 octobre à 18h à la mairie de St-Amand.

Demande de participation à un voyage scolaire pour deux élèves du lycée Saint-Exupéry.
Le conseil municipal décide d'allouer 100€ par élève.

Lecture du courrier de Pierre-Marie BLANC. Autorisation accordée.

Calendrier des commissions :

Communication : le 12/10 à 17h30 à St Amand

Travaux : le 11/10 à 18h30 à Coly

Projet : le 13/10 à 18h30 à St Amand

Nettoyage des berges de Coly : le 18/10 à 18h à Coly

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

OBSERVATIONS

Signatures du Conseil

Le Maire,

V. GEOFFROID